TRANSPORT HABITAT SÉCURITÉ SERVICE MOBILITÉ PARTICIPATION RESPECT INCLUSION SANTÉ VIE CULTURE PLAN D'ACTION NFORMATI HABITAT AC 2023-2026 É SOUTIEN

POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AÎNÉES



ORIENTATION 1 : PARTICIPATION ET MODE DE VIE ACTI	
Objectif général : 1.1. Faciliter l'accessibilité des groupes de personnes aînées aux plateau	x d'activités.
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Aménager des locaux répondant aux besoins d'une programmation dynamique axée sur le bien-être physique des aînés	Adapter les salles en répondant aux besoins spécifiques de cette clientèle (accessoires et mobilier).
	Acquérir du mobilier urbain destiné à favoriser l'activité physique pour les aînés.
Objectif général : 1.2. Soutenir les initiatives du milieu dans le développement d'activités	culturelles, de loisir et populaires.
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Connaître et inventorier toutes les initiatives du milieu en matière d'activités culturelles et de loisir ainsi que des événements populaires.	Répertorier les initiatives du milieu en matière d'activités culturelles et de loisir ainsi que des événements populaires et la maintenir à jour.
Mieux faire connaître l'offre culturelle et les services adaptés aux aînés (livres en gros caractères, etc.)	Mise en valeur des collections et accompagnement par le personnel de la bibliothèque.
Objectif général : 1.3. Bonifier l'offre d'activités de loisir dans la municipalité.	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Bonifier l'offre d'activités pour les aînés en complémentarité avec celle de la FADOQ.	Compléter l'offre de services ciblant les 55 ans et plus.
	Augmenter les cours en journée. Aménagement de la caserne.
Élargir l'offre de services destinée aux aînés de Saint-Gérard-Majella.	Rendre accessible des lieux pour l'offre
d'activités à la programmation. Objectif général : 1.4. Offrir des infrastructures et des lieux de loisir sécuritaires et répondant aux besoins des aînés.	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Créer des environnements sains, attractifs et sécuritaires dédiés aux personnes de 55 ans et plus.	Répertorier les secteurs problématiques
	Créer des aménagements spécialisés dédiés aux aînés.

ORIENTATION 2: TRANSPORT ET MOBILITÉ

Objectif général:

2.1. Encourager une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers des pistes cyclables (marche, vélo, aide à la mobilité motorisée).

Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Améliorer le réseau existant et développer de nouveaux aménagements harmonieux et sécuritaires.	Tenir compte des normes dans tous les nouveaux aménagements.
	Répertorier le réseau existant pour identifier les endroits problématiques.

Objectif général:

2.2. Favoriser l'accessibilité aux trottoirs par un entretien adéquat (déneigement et déglaçage) ainsi qu'un aménagement conforme aux principes d'accessibilité universelle.

Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Cibler les secteurs de la ville et effectuer des travaux pour faciliter les déplacements et la mobilité de cette clientèle.	Déneiger les ilots aux abords des pistes cyclables.
	Aménager des ilots aux abords des nouvelles pistes cyclables.

Objectif général:

2.3. Participer à l'amélioration de l'accessibilité à différents types de transport afin de répondre aux multiples besoins des aînés.

besoins des aines.	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Mettre en place des mécanismes permettant un usage facile des transports en commun et alternatifs.	Évaluer la possibilité d'ajouter des arrêts d'autobus EXO à proximité des résidences pour personnes aînées.
	Évaluer la possibilité de mettre en place un système de co-voiturage et une navette vers le centre-ville.
	Promouvoir les services d'accompagnement (transport pour rendez-vous médical, épicerie, etc.).
	Augmenter le nombre de pistes cyclables.
	Réaliser une campagne de sensibilisation/éducation à la sécurité aux traverses piétonnières.
	Étudier la faisabilité de mettre en place un projet de transport alternatif.
	Analyser la marchabilité pour les personnes aînées des secteurs ciblés (en journée et en soirée).

ORIENTATION 3 : MILIEU DE VIE STIMULANT ET ADAPTÉ		
Objectif général :		
3.1. Assurer un accès universel aux bâtiments et aux espaces publics mu	ınıcıpaux. T	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	
Améliorer les espaces publics dans une perspective de vieillissement actif.	Réaménagement du centre-ville et de la place publique.	
	Identifier les endroits où l'éclairage est inadéquat (pistes cyclables, parcs).	
Objectif général : 3.2. Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité aux commerces et aux restaurants.		
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	
Promouvoir les commerces et restaurants accessibles pour personnes à mobilité réduite.	Répertorier les commerces et restaurants qui sont accessibles.	
Objectif général : 3.3. Contrer l'isolement des aînés.		
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	
Développer des initiatives permettant d'aider les aînés en situation de vulnérabilité.	Assurer la pérennité du projet <i>Bienveillance</i> en action.	
	Favoriser la diffusion, par divers moyens, des programmes de sensibilisation sur les problématiques vécues par les personnes aînées.	
Objectif général : 3.4. Veiller à la sécurité des aînés.		
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	
Offrir une assistance régulière aux aînés vivant dans leur logement.	Ajout d'une ressource en prévention des incendies afin appliquer un programme spécifique aux aînés n'étant pas en résidence.	
Favoriser la diffusion, par divers moyens, des programmes de sensibilisation sur les problématiques vécues par les personnes aînées.	Évaluer la possibilité de diffuser sur les réseaux sociaux de la Ville les capsules vidéo et les fiches pratiques sur les mesures d'urgence adaptées du Réseau québécois pour l'inclusion sociale. Afficher des outils de sensibilisation dans les bâtiments municipaux fréquentés par les personnes aînées	

Favoriser l'accès à des services de santé et à des services sociaux de	Poursuivre l'offre gratuite de la tenue de
proximité pour les personnes aînées.	programmes et d'activités de prévention
	offertes par le CISSS de Lanaudière en
	offrant gratuitement la location des salles
	communautaires afin de faciliter la
	prestation de son offre de service (ex. :
	programme PIED, tabac, santé mentale,
	disponibilité de ressource de type
	travailleur social,
	etc.).

ORIENTATION 4: INTERACTIONS - ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS

Objectif général : 4.1. Améliorer et diversifier les communications entre la Ville et les personnes aînées.

4.1. Améliorer et diversifier les communications entre la Ville et les per	sonnes ainees.
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Développer des outils simples et pratiques donnant accès aux nouvelles technologies.	Développer un onglet « aînés » sur le site Internet de la Ville.
	Publier des messages sur les réseaux sociaux pour mieux faire connaître les services aux personnes aînées offerts par la Ville et par les partenaires du milieu.
Faciliter l'accès à l'information pour les personnes aînées.	Rendre disponible un certain nombre de copies papier des différentes programmations municipales.
Développer une stratégie de communication ciblant les personnes âgées de 60 ans et plus.	Informer les aînés sur les services (entretien, santé) afin de les aider à rester à la maison.
	Promouvoir les espaces, les installations et les aménagements publics auprès des personnes aînées.
	Faire connaître les programmes d'aide gouvernementaux.
Honorer l'apport des aînés à la communauté.	Souligner la Journée nationale des Municipalités amies des aînées (juin).
Objectif général : 4.2. Encourager les occasions d'échanges entre les générations.	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Offrir des activités intergénérationnelles favorisant la rencontre des aînés et des jeunes et/ou des enfants.	Développer des projets qui favorisent le maillage des générations.
Objectif général : 4.3. Travailler en collégialité avec les ressources du milieu au mieux-être des personnes âgées de 60 ans et plus.	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Soutenir les organismes communautaires	Faire connaître les organismes intervenant auprès des aînés.

Objectif général : 4.4. Assurer un suivi de la mise en œuvre du plan d'action MADA.	
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)
Mobiliser les employés de la ville en regard de la politique et de son plan d'action.	Présenter la politique et son plan d'action à l'ensemble du personnel de la municipalité et les encourager à contribuer aux mieux-être des citoyens aînés.
Présenter la politique et le plan d'action auprès de partenaires.	Organiser une rencontre.
Mise en place d'un comité de coordination et d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action.	Créer les comités; Définir les mandats; Adopter une résolution.
Partager à la population le bilan annuel des réalisations.	